

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

Recueil spécial n° 44 - Septembre 2004 - INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FORMATION DES MAITRES - Avis de publicité relatif au recrutement externe sans concours d'un agent des services techniques de recherche et formation

Sommaire

1.	INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FORMATION DES MAITRES	2
1.1.	Service des ressources humaines	2
	04-0799-Avis de publicité relatif au recrutement externe sans concours d'un agent des services techniques de recherche et formation	2

1. INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FORMATION DES MAITRES

1.1. *Service des ressources humaines*

04-0799-Avis de publicité relatif au recrutement externe sans concours d'un agent des services techniques de recherche et formation

Ministère de l' Education Nationale, SESSION 2004
de l' Enseignement Supérieur
et de la Recherche

IUFM de l'Académie de Rouen

Avis de publicité relatif au recrutement externe sans concours
d'un agent des services techniques de recherche et formation

Loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001 dite « loi Sapin »
Article 65-2 du décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié par le décret n°2002-133 du 1^{er} février 2002
relatif aux dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs
de recherche et formation du ministère de l' éducation nationale
Bulletin Officiel n°28 du 15 juillet 2004, avis du 6 juillet 2004, NOR MENA0401505V

1 poste à pourvoir à l'IUFM de l'Académie de Rouen
centre de Mont-Saint-Aignan
Branche d'activité professionnelle : G – patrimoine, logistique, prévention

Emploi-type : aide logistique pour assurer l'ensemble des tâches liées
au fonctionnement logistique et à l'entretien de l'établissement
(entretien des locaux, accueil, courrier, surveillance...)

Conditions d'accès

**Ce recrutement, qui sera effectué par une commission de sélection, est ouvert à tous les candidats, qu'il s'agisse
d'agents non titulaires, de titulaires d'un contrat emploi solidarité ou d'un emploi consolidé, d'emplois jeunes ou
d'autres agents de droit privé, de candidats totalement extérieurs au secteur public.**

Ce recrutement externe se substitue aux concours de droit commun.

**Comme pour les recrutements de droit commun, les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès à la
fonction publique telles que fixées aux articles 5 et 5 bis de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et
obligations des fonctionnaires.**

Aucune condition d'âge.

Aucune condition de titre ou de diplôme n'est requise.

Inscriptions

**Les inscriptions s'effectueront uniquement sur dossier, constitué d'une lettre de candidature et d'un CV détaillé, qui devra
être retiré ou demandé par courrier, téléphone ou mail entre le 15 septembre 2004 et le 15 octobre 2004 à l'adresse
suivante :**

IUFM – Service des Ressources Humaines – 2 rue du Tronquet – BP 18

76131 Mont-Saint-Aignan Cedex

Pour tout renseignement complémentaire, tél. : 02 32 82 59 07

mail : florence.hemery@rouen.iufm.fr

La date limite de retour des dossiers est fixée au 15 octobre 2004 à minuit,
le cachet de la poste faisant foi